

Orléans, le 24 Novembre 2017

**Rectorat**

Délégation Académique à la  
Formation des Personnels  
Dafof 212/ 280 /2017

Dossier suivi par  
Marie-Emilie Lefeuvre  
T 02 38 79 42 14  
Véronique Sainjon  
T 02 38 79 42 16  
F 02 38 79 46 14  
Ce.dafof212  
@ac-orleans-tours.fr

21 rue Saint-Étienne  
45043 Orléans Cedex 1

La Rectrice  
Chancelière des universités

à

Mesdames et Messieurs les Chefs d'établissement  
du second degré - Enseignement Privé

**Objet : Congé de formation professionnelle pour l'année scolaire 2018-2019**

J'ai l'honneur de vous adresser le formulaire de demande de congé de formation professionnelle pour l'année scolaire 2018-2019.

Ce document est téléchargeable sur le site de l'académie, à la rubrique « congés de formation professionnelle » :

[https://pia.ac-orleans-tours.fr/protege/ma\\_carriere\\_ma\\_vie\\_professionnelle/formation/evolution\\_personnelle/conges\\_de\\_formation\\_professionnelle/](https://pia.ac-orleans-tours.fr/protege/ma_carriere_ma_vie_professionnelle/formation/evolution_personnelle/conges_de_formation_professionnelle/)

Je vous demande de bien vouloir informer largement les personnels placés sous votre autorité et de remettre, à ceux qui sont intéressés, le dossier à compléter.

Les dossiers doivent parvenir à la Délégation Académique à la Formation des Personnels au plus tard le **18 janvier 2018, cachet de la poste faisant foi**, revêtus du visa et de l'avis motivé du supérieur hiérarchique.

Je vous remercie de votre collaboration.

Pour la Rectrice et par délégation  
Pour le Secrétaire général d'académie  
La responsable du Pôle administratif et financier  
de la DAFOP



Dominique Marbeuf

PJ : -dossier de candidature